BAGATELLE A L'ORANGE

3 OCTOBRE 1929

savons apprécier les améliorer notre chept

Coupe de la Banque Cana nale: Cette coupe a été gérant local, M. M.-A. Lair exhibit entre les Cercles d veurs de génisses pur-sang, e par le Cercle de Jeunes Holstein de Verchères; en ch Auger, agronome, Verchère Fleury, propagandiste fédér Trophée Sir Henry Thor phée a été offert par Sir He

Les œufs.—Il n'y un luxe de mars à nov qu'en automne. On a pondre les poules aussi ensoleillés du printemp

Etabler les animai mieux dans l'étable la plus longtemps. On (animaux exposés aux p tort ainsi fait à tous le

Mauvais placemer en garde contre les pla connaissent rien.

On serait effrayé s a été ainsi drainé de no Et cependant il s'

paroles mielleuses d'as Dernièrement, en de ces beaux parleurs q savent ne devoir jamai

Ce cultivateur a no péniblement amassés, frais considérables.

En rendant son jug remarques que voici: culations comme celledoivent en subir les cor la loi pour les protéger vous, vous devriez, je poliment la porte. Nous devrions tous

L'Exposition de M prix à la grande expo mercredi et jeudi proch Pour accommoder

loger 1,000 personnes a de l'ouverture officielle à cette cérémonie, men chereau, M. E. W. Bea ture au fédéral, l'hon. J

Dans la soirée, p L'hon. Perron prononce gouvernement.

Plusieurs exhibits ceux du Service de l'Ir grais Alimentaires Prov re sur les marchés à be vont avoir un concours Une médaille a été

Al'occasion de cet de l'agneau. Les hôtel Les compagnies de cher

à bestiaux et de l'expos

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

TON A SAVOIR

CRÈME VELOURS

1 paquet de gélatine trempée toute une nuit dans 1 tasse de vin de Xérès (sherry). Mettre fondre avec 84 de tasse de sucre, puis couler dans 1 pinte de lait frais. Brasser le mélange et le mettre dans un plat de cristal. Manger froid avec de la crème

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

3 cuillerées de gélatine, ¼ tasse d'eau froide, ⅓ tasse d'eau bouillante, 1¼ tasse de sucre, 1¼ tasse de jus d'orange, 1¼ tasse de jus de citron, l'écorce râpée d'une orange, ½ chopine de crème fouettée Faire tremper la gélatine dans l'eau froide puis la laisser dissoudre dans l'eau bouillante, ajouter le sucre, le jus de fruit et l'écorce et en dernier lieu la crème fouettée. Verser dans un moule et laisser réfroidir. Servir avec de la crème fouettée ou du flan froid. La Coopérative Fédérée appréciée

Un produit dont le prix a doublé depuis que la Coopérative Fédérée s'en occupe

Le Progrès du Saguenay publiait, l'autre jour, un article bien au point sur le commerce des bleuets. Il en profitait pour rendre justice à la Coopérative Fédérée, qui en introduisant ce délicieux petit fruit sur de nouveaux marchés a créé une demande plus forte, qui a eu sa répercussion sur les prix payés.

Les cueilleurs, autrefois, ne recevaient pas pour leur peine la moitié de ce qu'ils reçoivent aujourd'hui. Le Progrès du Saguenay, organe de la région saguenayenne, le constate en ces termes:

On a prôné, par toute la région, les avantages incontestables de la Coopérative Fédérée. Aux cours agricoles donnés le printemps dernier en cette ville, et suivis par une moyenne de deux à trois cents agriculteurs, des agronomes distingués ont prêché les bienfaits qu'est pour une région, et que serait pour un pays tout entier, la coopération.

Il serait inutile de répéter tout ce qui s'est dit à ce sujet; nous avons publié là-dessus des colonnes entières dans le temps et nous y renvoyons nos lecteurs.

Qu'il nous suffise aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques chiffres qui sont de nature à faire

On le sait, les bleuets contribuent en notre région une richesse assez importante pour celui qui se donne la peine de les cueillir et de les vendre. Qu'y a-t-il de plus agréable que la cueillette des bleuets par un beau dimanche, alors que toute la famille se met de la partie et en ramasse dans la journée cinq ou six seaux. Et si ce geste se répète tous les dimanches pendant la saison des bleuets, et même trois ou quatre fois par semaine, nous croyons qu'à la fin de la saison des bleuets, le bas de laine sera assez rempli.

Nous connaissons plusieurs cultivateurs qui, pendant la cueillette des bleuets, et grâce à la Coopérative Fédérée, ont pu mettre de côté la jolie somme de \$600.00.

Dans notre région, la Coopérative Fédérée a expédié sur les marchés environ 16 chars de bleuets rapportant 0.81/2 cents la livre.

Les bleuets sont classifiés et pesés aux chars avant leur expédition. Et si cette année on ne vendait pas de bleuets à St-Joseph d'Alma, c'est parce que c'était en cet endroit que M. J.-B. Cloutier, de Québec, inspecteur général des coopératives, et M. The Côté, propagandiste pour la Coopérative, faisaient le classement.

Nous pourrions nommer d'autres parties de la province de Québec où la coopération n'est pas organisée et qui n'ont vendu les bleuets de leurs brûlés que 0.04½ cents la livre.

Cette année, on peut dire qu'environ trente chars de bleuets ont été vendus par l'entremise de la Coopérative dans notre région seulement.

Nous remarquons qu'un mouvement se dessine pour expédier l'an prochain tous les bleuets par l'entremise de la Coopérative Fédérée. La coopération pourra aider beaucoup

Comme on le voit, l'exploitation des bleuets, peut être une source de richesses, secondaire si l'on veut, mais importante. Il importe à nos cultivateurs de mettre en valeur toutes les richesses dont ils peuvent disposer. A côté de la grande culture, à côté de la grande industrie laitière, il y a une foule de productions connexes à l'agriculture qui peuvent servir avantageusement à augmenter leur budget, aujourd'hui qu'ils ont la Coopérative Fédérée pour en disposer. Les bleuets sont de celle-là. Le myrtil est un fruit savoureux, tout aussi exquis que la fraise et la framboise. Il a ce grand avantage qu'il vient de lui-même dans nos savanes. Il croît, il mûrit, il ne reste qu'à le cueillir et à le vendre. C'est donc un produit peu coûteux, qui par le fait même est appelé à rapporter de beaux bénéfices.

Une chose s'impose: recueillir les bluets qui poussent déjà avec tant d'abondance sur notre sol. Si le marché local ne suffit pas à la

consommation, la Coopérative Fédérée se charge d'en trouver de

Il y a cependant un abus que la Coopérative Fédérée entend bien faire cesser. Une loi défend de faire la cueillette des bleuets au moyen de peignes ou râteaux. Cette loi est pleine de bon sens. Ceux qui se servent de cet instrument cueillent non seulement les bleuets mûrs, mais ils arrachent toute la touffe, causant ainsi des dégâts inutiles des dommages considérables aux récoltes subséquentes, en dévastant

Nous savons que, cette année encore, des cueilleurs peu scrupuleux se sont servis de cet instrument dévastateur.

Si le gouvernement veut bien prêter l'oreille à nos doléances, il prendra les moyens de faire observer la loi et de faire cesser cet abus

Nous avons la certitude que 90 pour cent des cueilleurs approuvent notre attitude, qui n'a pour but que d'assurer de plus abondantes récoltes futures. Encore une fois, il faut absolument que cesse ce gaspillage inutile.

Nous nous proposons aussi de formuler une autre demande: l'insertion dans la loi d'une clause fixant la date de la cueillette, toujours en vue de la protection des champs et d'empêcher qu'on cueille les bleuets verts avec les mûrs.

Suite, page 908

COURS A BESTIAUX **Pointe St-Charles**

MERCREDI ET JEUDI

9 et 10 **OCTOBRE 1929**

VENEZ A L'EXPOSITION

La plus grande exposition du genre qui ait jamais été tenne dans notre Province. Des milliers de ce que la province de Québec produit de mieux en fait d'agneaux seront à cette exposition

Des réductions spéciales vous seront accordées par les Compagnies

Nous vous invitons très cordialement à profiter de votre passage à Montréal pour visiter notre Bureau-chef et nos Entrepôts. Nos chefs de départements seront à votre entière disposition pour vous recevoir et vous faciliter l'inspection de notre établis

Ne manquez pas cette belle occasion pour vous renseigner sur la seule organisation centrale de coopération que nous ayons dans la province de Québec.

Coopérative Fédérée de Ouébec